

Les diplômés des IUT s'insèrent bien sur le marché du travail

Les diplômés de DUT qui ne poursuivent pas leurs études sont plus nombreux qu'en 2016 à occuper, trente mois après, un poste de cadre ou de profession intermédiaire. LE MONDE | 12.12.2017 à 14h03 • Mis à jour le 12.12.2017 à 14h26 | Par Caroline Pain

Abonnez vous à partir de 1 € Réagir Ajouter

Partager (1 998) [Twitter](#)

image: http://img.lemde.fr/2017/12/11/0/0/3872/2592/534/0/60/0/5e958ad_17612-1fhmklv.ezmy.jpg



Un cours

dans un amphithéâtre de l'IUT de Nîmes. [CC BY 2.0 WIKIMEDIA COMMONS](#)

D'après [les données publiées le 5 décembre](#) par le ministère de l'[enseignement supérieur](#), 88 % des diplômés 2014 des instituts universitaires de technologie (IUT) ont fait le choix de [poursuivre](#) leurs études après [avoir](#) obtenu leur diplôme. Ceux qui ont fait le choix de s'insérer directement sur le marché de l'[emploi](#) y sont parvenus un peu plus plus rapidement que la promotion précédente : 82 % (+1 point) des diplômés 2014 étaient en poste dix-huit mois après leur sortie

de l'IUT, et 90 % trente mois après, ce dernier chiffre étant stable par rapport à 2016.

Lire aussi : [L'accès des jeunes à l'emploi : un parcours difficile et marqué par les inégalités](#)

C'est la deuxième année après le diplôme que les conditions d'emploi s'améliorent nettement : le taux d'emploi stable trente mois après le diplôme progresse alors de dix points, à 68 %, contre 58 % dix-huit mois après l'obtention du diplôme.

Selon cette étude du ministère, le taux d'emploi de niveau « cadre et professions intermédiaires » a augmenté de façon notable pour les diplômés 2014 : il est de 61 %, contre 57 % pour les diplômés de 2013.

Une insertion variable en fonction des domaines

Concernant les salaires, entre dix-huit et trente mois, le salaire net médian progresse de 6 %, passant de 1 450 à 1 540 euros. C'est dans le domaine des [sciences technologies](#) et santé que les salaires sont les plus élevés : 1 530 euros mensuels dix-huit mois après l'obtention du diplôme, contre 1 380 en droit économie et gestion, et enfin 1 250 en sciences humaines et sociales.

Lire aussi : [Formations courtes : l'alternance favorise l'embauche \(et les salaires\)](#)

Dans ce dernier domaine, l'insertion professionnelle est également moins bonne, quoique meilleure que pour la promotion précédente : trente mois après l'obtention du diplôme, 52 % des diplômés de SHS ont ainsi un emploi stable, contre 70 % pour ceux du domaine « droit économie et gestion », et 71 % pour les sciences [technologies](#) et santé.

Notre éditorial : [BTS, IUT : stop ou encore ?](#)

La poursuite d'études après un DUT, qui a fortement augmenté (83 % en 2013, 88 % cette année), peut s'effectuer dans différentes voies, avec notamment une licence professionnelle. Des [admissions parallèles](#) aux grandes écoles, de commerce et d'ingénieur, sont aussi possibles sur [concours](#), pour poursuivre, cette fois-ci jusqu'au niveau de master.

[A noter que le taux d'emploi après un master est à peine supérieur](#) (91 % trente mois après le diplôme), tandis que le salaire médian est plus élevé : 1 800 euros nets après dix-huit mois, 1 930 euros au bout de trente mois.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/12/les-diplomes-des-iut-s-inserent-bien-sur-le-marche-du-travail_5228535_4401467.html#OrpmeDig8vxKYQ3j.99